

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : mercredi 16 juin 2021
Heure : 18 h 30
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Marco Scichilone – Maire Adjoint
- Marie Chantal Arseneault – Conseillère
- Olivier Dilhac – Conseiller
- Raphaël Roy – Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire et communication

Était absent : Néant

**Une liste complète des noms et numéros de téléphone de tous les personnes présentes est disponible.*

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 78-21	Proposée par : Chantal Arseneault Appuyée de : Olivier Dilhac
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec ajouts <ul style="list-style-type: none">- Point #7. a) Conflit d'intérêt- Point #7. b) Informations diverses- Point #7. c) Comités du village- Point #7. d) Résolution – Achat de drapeaux	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Présentations diverses

- a) Panneaux solaires – Alexandre Lissandro et Gesner Hudon de TruSun.
Une période de question a eu lieu à la suite de la présentation. Les membres du conseil souhaitent explorer la possibilité en plus grandes détails entourant l'option 1. Ils demandent à la direction de discuter davantage avec la compagnie et de revenir au conseil dès possible.
Il y a la possibilité de renouvelé le contrat à une période fixée.

6. Travaux publics

- a) Résolution – Ponceau – Variation de grandeur – 431, rue de la Baie

Résolution : 79-21	Proposée par : Chantal Arseneault Appuyée de : Raphaël Roy
Considérant qu'un examen de la demande a été vérifié auprès du préposé des travaux publics et d'un ingénieur et conditionnel à l'approbation d'une troisième évaluation d'un deuxième ingénieur;	
Que les membres du conseil approuvent la variation de la grandeur du ponceau à 40 pieds au 431, rue de la Baie sous la condition que pas plus de 30 pieds soit désignée comme une entrée où les véhicules peuvent passés; ce qui nuirait à la sécurité des citoyens;	
Et, que cette variation est seulement allouée à condition que, dans le cas que cette modification résulterait à un problème dans le voisinage, les coûts seront défrayés par le propriétaire.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- b) Résolution – Ponceau – Variation de grandeur et modification – 124, rue Frenette

Résolution : 80-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Marco Scichilone
Considérant qu'un examen de la demande a été vérifié auprès du préposé des travaux publics et d'un ingénieur et conditionnel à l'approbation d'une troisième évaluation d'un deuxième ingénieur;	
Que les membres du conseil approuvent la variation d'éliminer le « sluice box » et les deux « T » aux extrémités;	
Et, que cette variation est seulement allouée à condition que, dans le cas que cette modification résulterait à un problème dans le voisinage, les coûts seront défrayés par le propriétaire.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- c) Résolution – Resurfaçage de deux rues

Résolution : 81-21	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Chantal Arseneault
Considérant que les critères des travaux rencontrent ceux du fond sur la Taxe à l'Essence;	
Que les membres du conseil approuvent les travaux sur la rue Adélarde au montant de 40 807.57 \$ et sur la rue du Moulin au montant de 20 403.79 \$.	
Pour : 4 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Finance

Une discussion a lieu sur les divers comptes du village.

8. Affaires nouvelles

a) Conflit d'intérêt

Certains conseillers souhaitaient connaître les détails autour de la « Formule #3 – Déclaration de conflit d'intérêt »

b) Informations diverses – Une introduction aux dossiers et aux projets du village a eu lieu.

i. Travaux publics

ii. Urbanisme – 2 ordonnances ont été données, et le département d'environnement a été contacté afin d'arrêter un commerce de faire du compostage en dedans des limites du village. De plus, cet acte n'est pas conforme au plan rural et prend un certificat d'agrément.

c) Comités du village.

Le maire discute des divers comités du village et répond aux questions des membres du conseil.

La direction est demandée d'envoyer la liste aux membres du conseil par courriel en attendant que les dossiers du « Dropbox » sont fonctionnels.

d) Résolution – Achat de drapeaux

Résolution : 82-21	Proposée par : Marco Scichilone Appuyée de : Olivier Dilhac
Considérant qu'il existe une énorme demande auprès des citoyens de Nigadoo pour se procurer le nouveau drapeau; Que les membres du conseil approuvent l'achat de 60 petits drapeaux et 10 gros drapeaux au montant maximum de 60 \$ par l'unité.	
Pour : 4 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

9. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 21 h 05.

***Prochaine réunion ordinaire est prévue le lundi 19 juillet 2021 à 19 h.**